

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

09-2019 2019-031

Calais, le 04 juillet 2019

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62 100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62 100 CALAIS

Monsieur Le Président de la SNCF,

L'Association de défense des riverains de la voie mère a été créée en juillet 2018, suite aux réunions de concertation publique organisées par la SNCF en vue de la rénovation de la voie mère à Calais. Cette voie ferrée très ancienne et vétuste, relie le port de Calais au centre-ville puis au réseau ferré, en utilisant un itinéraire urbain très proche des habitations.

A l'origine du projet d'extension Calais Port 2015, dont la justification économique repose sur le développement du trafic de fret, notamment ferroviaire, la construction d'une nouvelle voie ferrée de contournement par l'EST était prévue. Mais ce projet n'a pas été porté par les décideurs politiques de l'époque, notamment le Conseil régional, et les études de tracé ne sont même pas commencées à ce jour.

Les riverains de cette voie SNCF sont confrontés aux nuisances liées aux passages de convois de fret très lourds et ne comprennent toujours pas comment de telles décisions d'ouvertures d'autoroutes ferroviaires urbaines ont pu être prises, sans en mesurer les conséquences pour les riverains (Calais-Le Boulou, Calais-Orbassano, Calais-Macon). Faire passer 30 convois par jour (soit un train toutes les 52 minutes), notamment la nuit, au travers de la ville de Calais, est une décision de non-sens et non concertée.

Face à ce projet, les adhérents de l'association ont décidé de se défendre et de défendre tous les Calaisiens, en proposant des solutions alternatives à celles présentées par la SNCF, notamment de tracé ou de dispositifs de protection.

Lors des réunions de concertation publique qui ont eu lieu au printemps dernier, les nombreux riverains présents ont exprimé leurs vives inquiétudes et s'attendaient à ce que les pouvoirs publics agissent activement, à leurs côtés, pour préserver leur cadre de vie, leur bien-être et leur santé.

Les convois passant actuellement provoquent déjà des nuisances importantes, telles que vibrations, bruit, tremblements, poussières, fissuration des maisons. La baisse de la valeur patrimoniale des biens immobiliers est également conséquente.

Nous vous joignons le Compte Rendu de la dernière réunion, où tous les intervenants étaient présents à l'exception du représentant de l'Etat.

Nous vous demandons d'intervenir pour que les ennuis des riverains cessent.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, nous vous prions de croire, monsieur Le Président, en notre haute considération.

J-Pierre GOUVERNEUR (Secrétaire)

